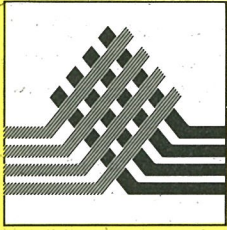


# Première Synthèses



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

N° 8 - OCTOBRE 1990

S.E.S. Publication  
Atelier 222B  
BRIOUDE 64400

## LES FRANÇAIS ET LE CHOMAGE (\*)

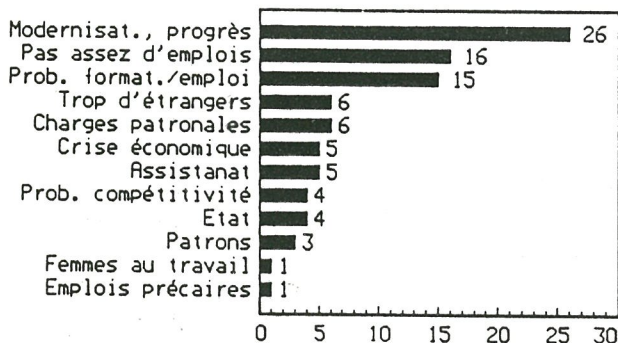
Enquête CREDOC décembre 1989

Avec le retour d'une croissance économique plus soutenue, les français se montrent plus optimistes et plus solidaires en 1988 et 1989. L'opinion témoigne d'une solidarité financière croissante vis-à-vis des pauvres et des jeunes. Ces derniers et les chômeurs de longue durée sont désignés comme bénéficiaires prioritaires des politiques d'emploi.

Pour favoriser leur insertion professionnelle les français comptent davantage sur les actions en entreprises que sur les stages en centre de formation ou la participation aux activités d'intérêt général.

### L'inadaptation de la formation à l'emploi est de plus en plus citée comme cause du chômage.

Les causes du chômage actuel (décembre 1989)  
% des principales réponses



Le chômage reste une préoccupation importante pour plus de la moitié des français. Un quart d'entre eux pensent que la modernisation et le progrès en constituent la cause principale, puis 15 % invoquent l'insuffisance des offres d'emplois, et tout autant l'inadéquation de la formation par rapport au marché du travail. L'immigration (citée par 6 % des enquêtés), les charges patronales trop fortes (6 %) ou la crise économique (5 %) sont des explications jugées secondaires.

Les réponses sont devenues plus précises depuis quatre ans : le thème vague de la crise est passé de 14% des suffrages à 5% tandis que l'idée plus précise de l'inadaptation entre formation et emploi a fait son chemin de 3% à 15%. Aussi les efforts que la modernisation impose en matière de formation semblent-ils mieux perçus en 1989 qu'en 1985.

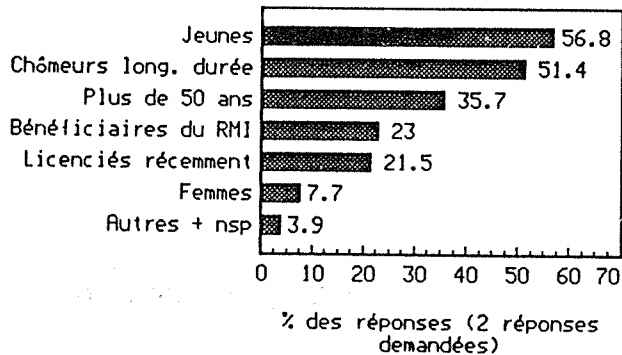
(\*) Principaux résultats de l'enquête sur les conditions de vie et aspirations des Français réalisée en décembre 1989 par le CREDOC (voir encadré).



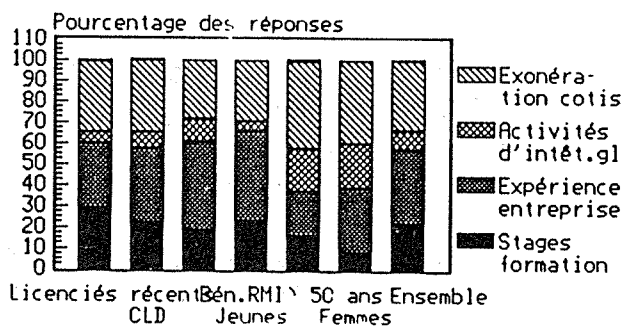
**SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE**  
1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62

## Donner un rôle central aux entreprises pour l'insertion professionnelle.

La (ré)insertion professionnelle: catégories à aider en priorité (décembre 1989)



La (ré)insertion professionnelle forme d'aide la plus efficace selon la population (décembre 1989)



Parmi les publics proposés, deux catégories de chômeurs sont jugées par la majorité de Français, prioritaires pour recevoir les aides de l'Etat à la réinsertion professionnelle (deux réponses étant demandées) : 57% des enquêtés citent les jeunes et 51% les chômeurs de longue durée. Viennent ensuite les plus de 50 ans (36%). Les bénéficiaires du RMI et les chômeurs récemment licenciés occupent une place plus modeste (respectivement 23 et 22%).

L'opinion reconnaît les chômeurs de longue durée et, dans une moindre mesure les plus de 50 ans, comme cibles prioritaires de la politique d'emploi. En revanche, elle ne donne aux allocataires du RMI qu'une position secondaire tandis qu'elle attribue aux jeunes la première place, alors que leur chômage bien qu'encore important, baisse depuis 5 ans. On notera que le Plan Emploi de Septembre 1989 donnait la priorité aux chômeurs de longue durée dont le nombre (794.600) dépassait en décembre 1989 celui des jeunes inscrits à l'ANPE (747.600 demandeurs de moins de 25 ans).

Les formes d'aides jugées les plus efficaces donnent à l'entreprise un rôle majeur même si les choix sont modulés en fonction des besoins particuliers des différents publics :

- Tous publics confondus, 35% des Français sont favorables à une expérience de travail rémunéré en entreprise et autant à une exonération de charges sociales pour l'employeur. Les stages rémunérés de formation et les activités d'intérêt général ne recueillent respectivement que 21% et 9% des suffrages.

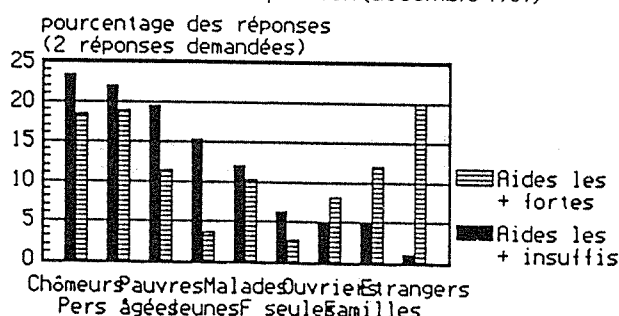
- Pour les jeunes et les bénéficiaires du RMI, l'accent est davantage mis sur l'expérience de travail rémunéré en entreprise alors que pour les plus de 50 ans, l'exonération des charges sociales et les activités d'intérêts général prennent davantage d'importance.

## La politique de l'emploi : très important mais pas assez efficace.

Dans l'ensemble, l'opinion attache une grande importance à l'action des pouvoirs publics pour lutter contre le chômage, mais 77% des personnes interrogées pensent que les mesures mises en oeuvre sont peu ou pas du tout efficaces. Seuls 21% les jugent « assez efficaces ».

## Une solidarité croissante envers les jeunes et les pauvres...

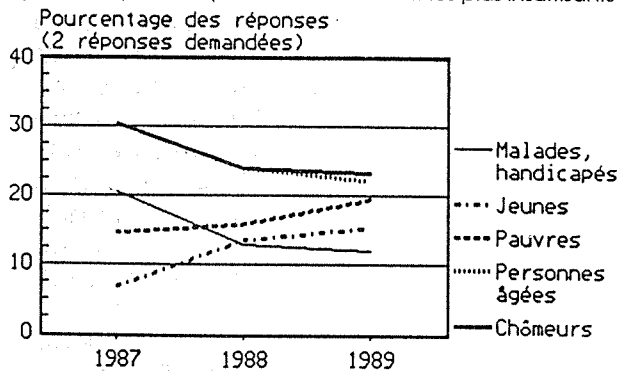
Catégories de population les plus aidées et aidées insuffisamment : comparaison (décembre 1989)



Les chômeurs, les personnes âgées et les pauvres sont les catégories pour lesquelles les aides financières sont le plus fréquemment jugées insuffisantes, même si les dépenses qui leur sont consacrées sont désignées comme les plus importantes après celles destinées aux immigrés. Viennent ensuite les jeunes suivis par les malades et les handicapés.

La sensibilité envers les pauvres et les jeunes s'est accentuée en 1988 et 1989 au détriment des malades et des handicapés ainsi que des chômeurs et des personnes âgées qui restent cependant les grands bénéficiaires de l'esprit de la solidarité des Français. Il est à noter aussi qu'un nombre croissant de Français ne sait pas choisir entre les différentes catégories (le pourcentage de non réponses est élevé et il augmente).

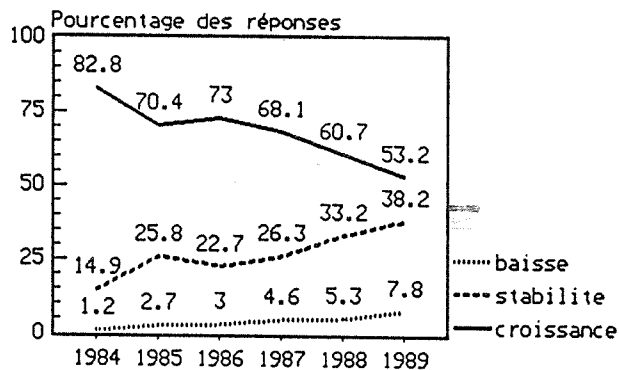
Populations pour lesquelles les efforts sont les plus insuffisants



La solidarité qui se manifeste envers les jeunes croit alors que leur taux de chômage a baissé de 21,2% à 17,9% entre janvier 1980 et décembre 1989. Cependant leur statut précaire explique probablement cette sollicitude : près de la moitié des emplois sous contrats à durée déterminée et plus du tiers des emplois intérimaires étaient tenus par des jeunes de moins de 25 ans en mars 1989; alors qu'ils n'étaient que 11% des actifs occupés, d'après l'enquête emploi de l'INSEE.

### ...Plus facile en période de reprise économique

Prévisions sur l'évolution du chômage dans un avenir proche



La croissance économique plus soutenue est perçue par les français et le recul du pessimisme en matière d'emploi, déjà constaté en 1988 se confirme en 1989 même si une majorité (53%) estime que le chômage va encore augmenter au cours des prochaines années. De façon plus générale, l'opinion des Français sur leurs conditions de vie dans les cinq prochaines années évolue de la même façon : 39% pensent qu'elles vont s'améliorer en 1989 contre 35% en 1988 et seulement 27% en 1987.

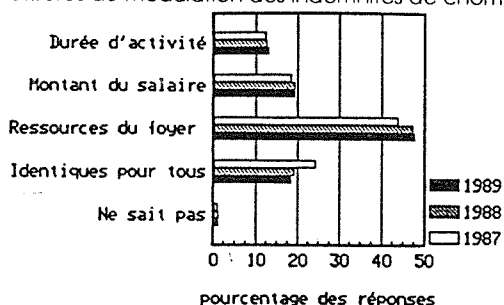
La solidarité financière envers les chômeurs se manifeste de deux façons :

- 62% des Français souhaitent que l'excédent financier du régime d'assurance chômage serve à améliorer l'indemnisation des chômeurs plutôt que de diminuer le montant des cotisations. L'opinion adopte une attitude souple en matière de prélèvements obligatoires: alors qu'en période de déficit du régime d'assurance chômage, une majorité préférerait une baisse de l'indemnisation à une hausse des cotisations, en période d'excédent, la solidarité financière devient majoritaire. Les partisans d'une amélioration de l'indemnisation préconisent en priorité un allongement de la durée de versement des allocations (45% des réponses). Vient ensuite l'augmentation du nombre de chômeurs indemnisés (35%). La revalorisation du montant des indemnités est en revanche nettement moins retenue (19%).

- L'idée d'indemniser toutes les personnes à la recherche d'un emploi est aussi unanimement acceptée: 77% des personnes interrogées pensent que tous les chômeurs doivent être indemnisés. Les autres estiment qu'il ne faudrait pas indemniser les «chômeurs professionnels», les «profiteurs et paresseux», ou éviter ce qu'ils considèrent comme une désincitation à la recherche d'emploi.

### ... Moduler les indemnités de chômage selon les ressources du foyer.

Critères de modulation des indemnités de chômage

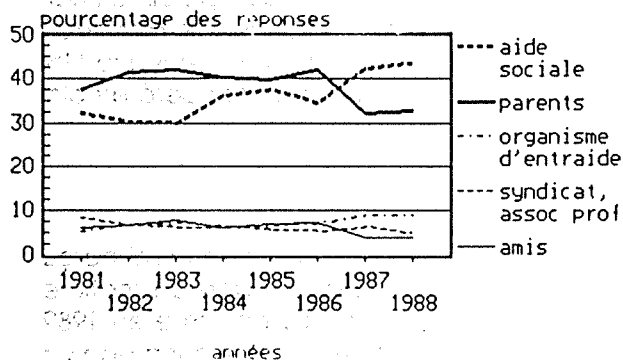


Depuis 1987, le nombre de Français favorables à une modulation des indemnités de chômage selon les ressources du foyer augmente, passant de 44 à 48%, tandis qu'une minorité stable (33% en 1989) fait dépendre les allocations de la durée de l'activité et du salaire antérieurs. L'option égalitaire (indemnités identiques pour tous) régresse de 24% en 1987 à 19% en 1989.

En matière d'indemnisation du chômage, le principe de solidarité est donc préféré au principe d'assurance qui lie l'indemnisation au passé professionnel du demandeur d'emploi.

## L'Etat providence.

Derniers recours en cas de manque de ressources suite à un chômage prolongé (décembre 1989)



De façon générale, les Français sont de plus en plus favorables au développement de la protection sociale des chômeurs bien au-delà de l'indemnisation. En cas de manque de ressources pour soi ou sa propre famille suite à un chômage prolongé, ils sont toujours plus nombreux depuis 1987 à envisager le recours aux aides institutionnelles : en 1989, 54% des Français optent pour le recours aux caisses d'allocations familiales, aux assistants sociaux ou au bureau d'aide sociale de la mairie, tandis que l'appel aux parents et amis ne recueille plus que 30% des choix. On constate également une régression, depuis que la question est posée, du recours aux syndicats et organismes professionnels qui ne sont sollicités que dans 4% des cas.

Ainsi, la tendance à la dissolution des solidarités familiales et professionnelles traditionnelles se développe rapidement. C'est dans ce contexte que s'inscrit le mouvement d'opinion apparu en 1984 en faveur de la prise en charge par la collectivité des familles les plus pauvres et l'instauration d'un revenu minimum.

### Présentation de l'enquête

Depuis plus de douze ans, le CREDOC réalise chaque année une enquête sur les conditions de vie et les aspirations des Français. Par convention avec le Ministère du Travail, des questions relatives au chômage, à son indemnisation et à différents aspects de son traitement économique et social sont intégrées à ces enquêtes depuis 1984.

La dernière enquête s'est déroulée au mois de décembre 1989 avec un questionnaire sensiblement modifié comportant notamment de nouvelles questions sur l'indemnisation du chômage et la politique d'insertion professionnelle.

L'enquête porte sur un échantillon de 2.000 personnes d'au moins 18 ans représentatives de la population de nationalité française et tirées selon la méthode des quotas. Il s'agit d'un échantillonnage à deux degrés :

- les 2.000 enquêtés sont d'abord répartis selon les huit ZEAT (zones économique d'aménagement du territoire);
- à l'intérieur de chaque ZEAT, le choix des interviews respecte des quotas par taille de commune, sexe, âge et catégorie socio-professionnelle.

Un redressement a posteriori est fait à partir des critères des quotas ci-dessus.

La population enquêtée est composée en majorité de personnes dont le risque de chômage est nul (43% des individus sont inactifs et 18% sont salariés du secteur public).

Un individu interrogé sur quatre a connu le chômage dans les dix dernières années dont un sur dix de façon répétitive. Si on se limite aux actifs occupés, 29% déclarent avoir connu au moins une période de chômage en 10 ans. Par ailleurs 17% des actifs (y compris les chômeurs) déclarent connaître au moment de l'enquête une situation de chômage, soit personnellement, soit dans son foyer.

Parmi les motifs de cessation de l'activité professionnelle, les licenciements et fins de contrat pèsent pour 17%. Ils sont devancés par les retraites (35% des motifs), la maternité ou l'éducation des enfants (23%) mais comptent plus que la maladie ou la préretraite.